

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE CALAIS

CALAIS, le 22 juin 2006

Madame Jeannine Marquaille
Vice-Présidente
CONSEIL REGIONAL
Hôtel de Région
Place Rihour
59000 LILLE

LE PRÉSIDENT

PF/PH

Madame la Vice-Présidente,

Je vous remercie d'avoir bien voulu nous consulter à propos du projet schéma régional des transports qui constituera un des volets du SRADT.

Il nous apparaît que ce document, très complet pour chaque mode de transport et chaque type de déplacement, couvre bien les problèmes d'inter-modalités ainsi que le fonctionnement en réseau des plates-formes logistiques, cependant le projet de Ligne à Grande Vitesse Paris Amiens Londres qui ne sera pas sans répercussion pour le littoral n'est pas évoqué.

En ce qui concerne le transport TransManche et ses principaux acteurs ou opérateurs, nous notons que seul le port de Calais n'a pas été crédité explicitement d'un projet ou d'un besoin de développement.

Nous préparons, comme vous le savez, un projet de développement intitulé Calais Port 2015. Nous avons régulièrement informé les collectivités concernées de son avancement et je profite de cette correspondance pour vous adresser un nouvel exemplaire d'un document récent, diffusé à l'occasion du lancement des travaux préparatoires aux programmations 2007 - 2013.

- le principal objectif de notre projet consiste à adapter le niveau de services du port de Calais à l'évolution du trafic ferry entre la France et l'Angleterre, l'activité qui constitue notre cœur de métier et génère l'essentiel des retombées économiques de l'activité portuaire dans le Calaisis ;

- le deuxième objectif consiste à réduire le risque inhérent à toute mono-activité par le développement d'une certaine diversification, notamment dans le secteur du cabotage roulier intra-européen.

.../...



.../...

Ces évolutions, dont nous pensons qu'elles sont complémentaires avec les perspectives du Tunnel-sous-la-Manche et des ports voisins, sont étudiées dans une vision de développement coordonné de la façade maritime régionale et en prévoyant un développement croissant de la multi-modalité, ce qui nécessitera un développement plus volontariste des dessertes ferroviaires et, à plus long terme, fluviales.

Nous souhaiterions que soient mentionnés le besoin d'adaptation des équipements du port de Calais aux évolutions des échanges maritimes et la nécessité de prendre en compte un programme de développement qui pourrait être engagé au cours du prochain contrat de programme ainsi que la liaison ferroviaire de desserte du projet Calais 2015 à partir de la ligne Calais-Dunkerque.

Je vous prie de croire, Madame la Vice-Présidente, à l'assurance de ma considération distinguée.

A handwritten signature consisting of a horizontal line with a vertical stroke through its center, and a small dot below the horizontal line.

Jean-Marc PUISSESSEAU.